

(N° 78.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION 1854-1855.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1856.

(Voir les N° 105 et 211 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1856, à la somme de deux millions trois cent soixante-dix mille six cent quatre-vingt-deux francs soixante-sept centimes (fr. 2,370,682-67 c.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 23 mai 1855.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) DE LEHAYE.*

*Les Secrétaires,
(Signé) LÉOP. MAERTENS.
H. ANSIAU.*

Budget du Ministère des Affaires étrangères pour l'exercice 1856.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.	
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.		
CHAPITRE PREMIER.					
ADMINISTRATION CENTRALE.					
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	179,591 »	
2	— du personnel des bureaux	108,491 »	»		
3	Premier terme des pensions à accorder éventuelle- ment	5,500 »	»		
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	1,000 »	»		
5	Matériel	37,600 »	»		
6	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des im- putations sur d'autres articles.	8,000 »	»		
CHAPITRE II.					
Traitements des agents politiques.					
7	Missions en Allemagne	101,000 »	»	466,000 »	
8	France.	45,000 »	»		
9	Grande-Bretagne	62,000 »	»		
10	Italie	57,000 »	»		
11	Pays-Bas	59,000 »	»		
12	Russie.	62,000 »	»		
13	Brésil	18,000 »	»		
14	Danemark, Suède et Hambourg	15,000 »	»		
15	Espagne	15,000 »	»		
16	États-Unis	18,000 »	»		
17	Portugal	15,000 »	»		
18	Turquie	27,000 »	»		
19	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	»	12,000 »		
CHAPITRE III.					
Consulats.					
20	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	82,600 »	»	82,600 »	

NOS.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE IV.			
	<i>Frais de voyage.</i>			
21	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses.	70,500 »	»	70,500 »
	CHAPITRE V.			
	<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur.</i>			
22	Indemnités pour un drogman, sept cavasses, employés dans diverses résidences en Orient, et pour un capou-oglan	6,530 »	»	80,000 »
23	Frais divers	73,470 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	<i>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.</i>			
24	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité	»	56,000 »	40,000 »
25	Dépenses imprévues non libellées au Budget . .	4,000 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	<i>Commerce, navigation, pêche.</i>			
26	Écoles de navigation {	16,420 »	»	319,600 »
27		7,280 »	»	
28	Chambres de commerce	12,000 »	»	
29	Frais divers et encouragements au commerce . .	15,200 »	»	
30	Encouragements pour la navigation entre les ports belges et étrangers, sans que, dans l'un ou l'autre cas, sauf pour le service de navigation à vapeur entre la Belgique et le Brésil, les engagements puissent obliger l'Etat au delà du crédit alloué pour l'exercice 1856, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 fr. par service . . .	1,050 »	»	
		113,350 »	»	
31	Service de navigation à vapeur entre Anvers et New-York, subside accordé en vertu du n° 1 de l'art. 10 de la convention du 29 mai 1855	28,800 »	»	
32	Service de navigation à vapeur entre Anvers et Rio de Janeiro, remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux, spécifiés à l'art. 6 de la Convention du 25 avril 1854.	49,300 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
33	Pêche maritime. } Personnel .	7,950 »	»	
34		92,050 »	»	
35	Coutume à Lamiua, chef des Nalous, pour l'exer- cice 1855	5,000 »	»	
CHAPITRE VIII.				
MARINE.				
Pilotage.				
36	Personnel.	170,850 »	»	
37	Remises à payer aux pilotes et autres dépenses re- latives au pilotage (crédit non limitatif) . . .	200,610 »	»	
Passage d'eau.				
38	Personnel	11,850 »	»	
Police maritime.				
39	Personnel.	25,400 »	»	
40	Primes d'arrestation aux agents et vacations aux experts et agents chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants (crédit non limi- tatif).	4,000 »	»	
Sauvetage.				
41	Personnel.	14,500 »	»	1,134,391 67
Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.				
42	Traitement des courriers et agents	14,350 »	»	
Bâtiments de l'État.				
43	Personnel.	235,851 67	»	
44	Vivres	88,600 »	»	
45	Secours aux marins blessés, à leurs veuves, etc., et médicaments.	4,000 »	»	
46	Magasin	2,000 »	»	
47	Matériels des divers services	552,500 »	»	
48	Établissement d'une station de sauvetage à l'Est d'Ostende	»	5,400 »	
CHAPITRE IX.				
Perception des droits de chancellerie à Paris.				
49	Personnel	3,000 »	»	3,000 »
TOTAL du Budget du Ministère des Affaires Étrangères. fr.		2,317,582 67	53,400 »	2,370,682 69